

ABONNEMENT.

Sauumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8

Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :
 A SAUMUR,
 chez tous les Libraires ;
 A PARIS,
 Chez DONGREL et BULLIER,
 Place de la Bourse, 33 ;
 A EWIG,
 Rue Fléclier, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en trois bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.
 Annonces, la ligne, . . . 20 c.
 Réclames, 30
 Faits divers, 15

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ;
 Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :
 A PARIS,
 Chez M. HAVAS-LAPITTE et Co,
 Place de la Bourse, 8.

SAUMUR,

29 Août 1879.

LA PRUSSE ET LA RUSSIE.

Depuis quelque temps, on signale un certain refroidissement dans les relations de l'Allemagne et de la Russie. Le langage des journaux de Berlin et de Saint-Petersbourg, qui s'attaquent avec violence, est bien fait du reste pour accrédiiter ces bruits inquiétants.

On se souvient qu'au lendemain de la prise de Plevnia, la presse allemande presqu'entière, comme si elle obéissait à un sentiment de jalousie, entreprit une campagne contre la politique russe. La mauvaise humeur se traduisait en brutalités, et il semblait que, pour quelques victoires remportées sur le Danube, l'Allemagne se trouvait en danger.

Aujourd'hui, c'est la même animosité et la même violence de langage, comme si les deux gouvernements étaient à la veille d'une rupture.

Voici, comme échantillon de cette polémique, ce que nous lisons dans le *Tagblatt* de Berlin :

« Les Russes ne doivent pas se faire l'illusion de croire que nous ne sommes pas prêts pour la guerre ; nous le sommes au moins autant qu'en 1870, et nos travaux de fortifications marchent sur notre frontière de l'Est avec la même activité que sur celles de l'Ouest.

« Les forts autour de Thorn, par exemple, qui, à l'origine, ne devaient être finis que dans quatre années, seront achevés dans un an et neuf mois, 400 hommes travaillant sans cesse à chacun de huit forts et des entrepreneurs particuliers ayant été chargés de livrer la quantité de pierres que l'Etat n'aurait pu fournir qu'en partie. Les travaux, nous écrit-on de Thorn, ressemblent à l'armement d'une forteresse à proximité d'un puissant ennemi. »

D'un autre côté, la *Gazette de Cologne* publiait le 25 août la dépêche suivante, qui lui était adressée de Berlin :

« La nouvelle de l'envoi d'une députation militaire à Varsovie, où doit passer l'empereur Alexandre, donne lieu à une foule de commentaires. Bien des personnes voient dans cette démarche une manifestation de l'empereur d'Allemagne, destinée à démentir les bruits d'un refroidissement entre les gouvernements de Saint-Petersbourg et de Berlin.

« On est curieux de voir si l'empereur de Russie qui a, comme on le sait, chargé le général Skobelev d'assister cette année aux manœuvres de l'armée allemande, répondra à l'attention dont il est l'objet, en allant saluer l'empereur Guillaume à Königsberg, ville qui est plus rapprochée de la frontière de Russie que Varsovie ne l'est de la frontière de Prusse. »

On remarquera que, tout en voulant démentir « les bruits de refroidissement » entre les deux empires, la dépêche laisse entrevoir les méfiances de l'opinion publique, puisqu'elle avoue l'anxiété où l'on est à Berlin sur le point de savoir si le czar fera une visite à l'empereur d'Allemagne à Königsberg.

Pour nous, cette visite ne fait pas ques-

tion, et si elle n'avait pas lieu ce serait l'indice d'une rupture prochaine.

Les rapports officiels des deux souverains ont toujours été très-cordiaux ; nous pouvons même ajouter qu'une étroite affection unit l'oncle et le neveu. Il est donc à croire que le czar, en venant à Varsovie pour les grandes manœuvres, ira saluer à Königsberg l'empereur Guillaume, comme celui-ci est allé le voir en 1873. Rapports de famille et de courtoisie entre souverains, qui sont d'usage, mais qui n'engagent à rien.

Seulement, en dehors des liens privés et des relations officielles, il y a certaines questions politiques à l'ordre du jour, une rivalité peu dissimulée d'influence européenne qui s'est traduite souvent par des dissentiments graves entre les deux chanceliers, le prince Gortschakoff et le prince de Bismark.

Cette rivalité se complique aujourd'hui d'une haine entre deux peuples, haine quelquefois endormie, mais qui se réveille pour le moindre motif et qui se donne pleine licence dans la presse quotidienne.

Nous assistons en ce moment à une de ses manifestations les plus claires ; et comme dans les deux pays la presse, à tort ou à raison, passe pour être dans la main du gouvernement, on est en droit de conclure que les deux chanceliers ne désapprouvent pas les violences de langage auxquelles ils donnent libre carrière.

Il y a donc bien à cette heure une certaine tension dans les rapports des deux cours.

Nous n'en concluons certainement pas qu'une rupture soit imminente, car rien ne la fait prévoir jusqu'ici ; mais nous constatons un état de choses qui a sa signification et qui pourrait emprunter aux circonstances une certaine gravité et accentuer les dissentiments, si quelque complication survenait en Orient ou sur un point quelconque de l'Europe.

LES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER ET L'ÉTAT.

Nous avons observé attentivement, depuis qu'un député a mis en avant des idées de rachat par l'Etat, les impressions de l'opinion publique à l'égard des chemins de fer.

Nous pouvons constater aujourd'hui que les idées en question n'ont pas trouvé d'échos dans l'opinion publique. Ce que l'on en a dit dans quelques journaux, bien loin de rallier les esprits aux innovations auxquelles paraissent songer quelques personnes, a plutôt impressionné le public dans un sens défavorable à ces innovations :

« Quand on annonce à grand bruit une réforme, il faut au moins lui donner une raison d'intérêt général. Le bon sens public conçoit très-clairement que pour apporter des changements à ce qui existe, il faut faire mieux que ce qui est. Changer pour pas faire mieux, en risquant même de faire moins bien ou de faire mal, n'est pas un acte de raison.

C'est là le côté faible, très-faible, de la tendance que poursuivent les quelques personnes qui essaient de se faire dans la Chambre des députés les adversaires des Compagnies ; et c'est là ce qui devra faire échouer leurs tentatives, si l'on peut donner ce nom à ce qui n'est jusqu'à présent qu'une expression de velléité sans consistance, sans base logique, et sans mobile clairement déclaré.

En quoi le public profiterait-il du rachat

par l'Etat ? C'est ce que personne ne voit et ce que les partisans très-clairsemés de cette mesure sont hors d'état d'énoncer.

Si l'on ne peut dire en quoi le public profiterait, on avoue implicitement qu'en soutenant le rachat par l'Etat on n'obéit pas à un mobile d'intérêt général. Alors, à quel mobile obéit-on ?

Acculés à ce dilemme, les lanceurs de l'idée ne savent que répondre. Leur embarras est visible et trahit des arrière-pensées qu'ils n'osent dire. C'est, nous le répétons, ce qui ferait échouer pitoyablement la campagne qu'ils entreprendraient, s'ils pensaient sérieusement à en entreprendre une.

Ce qui fera, en tout état de cause, la force des Compagnies actuelles, c'est que leur cause est juste ; que tout chez elles est clair et au grand jour, et qu'il n'est pas une amélioration, — une seule, — dans le régime de leur exploitation, qu'elles ne puissent réaliser, nous ne dirons pas aussi bien, mais plus promptement et mieux que l'Etat ne pourrait le faire.

Plus on approfondira ce sujet, plus on verra qu'au fond les Compagnies n'ont affaire qu'à des intrigues dont elles devront avoir raison le jour où elles prendront un corps.

C'est ce que l'opinion publique, avec son bon sens instinctif, commence à comprendre, et ce qui fait que les paroles récemment prononcées dans le sein d'une commission parlementaire n'ont eu et n'auront aucun succès ni parmi les hommes spéciaux en cette matière, ni dans la masse du public.

(Le Crédit public.)

Chronique générale.

Le gouvernement de la République est si convaincu lui-même de la fragilité de son existence, qu'il s'effraie de la simple nouvelle d'une entrevue de M. le comte de Chambord avec ses amis. Le démenti de l'*Union* n'a pu le rassurer.

Il n'est pas dans les habitudes de M. le comte de Chambord d'intriguer dans l'ombre ; les hommes d'Etat de l'opportunisme ont eu tort de s'émouvoir des bruits mis en circulation, sans aucune autorité.

Le *Journal des Débats* leur rappelle en termes élevés que nous aimons à reproduire :

« M. le comte de Chambord l'a souvent répété : il ne se laissera pas amoindrir et il attendra, sans rien céder de ce qu'il considère comme son droit, le jour que Dieu a marqué pour sa restauration ou pour sa mort. On comprend donc fort bien la hauteur des démentis de l'*Union*, car M. le comte de Chambord ne peut permettre qu'on compromette son caractère et son nom dans des intrigues qui l'abaisseraient au rang d'un vulgaire prétendant. »

Il a été question d'un projet élaboré par un groupe de sénateurs et de députés, tendant à supprimer la petite session départementale d'avril.

Cette idée n'agréa point à M. Gambetta et, par suite, n'aboutira pas, car M. Sandriquet, secrétaire du maître, a déclaré à son conseil général que ledit projet lui paraissait n'avoir rien de sérieux.

Le bonapartisme achève d'opérer sa scission. M. Amigues réclame la démission de Jérôme, et M. de Cassagnac ne peut se résoudre à accepter un prince qui a toujours été un embarras pour l'Empire et qui trouve honorable, en ce moment, de se défendre en jetant l'outrage à tous ceux qui en suivirent le sort dans la bonne et la mauvaise fortune.

Cette scission est complète, aussi plusieurs journaux bonapartistes ont-ils cessé de paraître, et voyons-nous des conservateurs se fondre dans les rangs des monarchistes.

La République se trouve seule en face de la royauté unie dans la Maison de France.

Toute la presse a lu et commenté depuis quelques jours l'article du *Figaro* rapportant une conversation du prince Jérôme-Napoléon. Le *Gaulois* se décide à démentir cette prétendue conversation :

« Déjà plusieurs grands personnages du parti bonapartiste, douloureusement affectés par cette publication étrange, étaient venus nous exprimer leur indignation, nous prier de provoquer son démenti formel — et nous apporter subsidiairement des preuves irréfutables que la conversation attribuée au prince était, d'un bout à l'autre, une invention »

« Cependant nous nous sommes encore tus. Il nous paraissait peu convenable de nous ériger, de notre propre chef, en défenseur officieux d'une haute personnalité qui ne veut en ce moment ni être défendue, ni être expliquée, ni être commentée, et qui tient à rester absolument maîtresse de ses actes et de ses écrits.

« Aujourd'hui, une correspondance particulière de Trouville nous fait savoir que, au dire de personnages politiques qui viennent de rendre visite au prince Napoléon dans sa villégiature des Roches-Noires, entre autres MM. Haentjens, Janvier de la Motte, etc., le prince Napoléon dément catégoriquement la conversation que lui a prêtée le *Figaro* dans le fond et dans la forme. Le prince ne sait même pas à quel personnage financier pourrait s'appliquer la désignation mystérieuse du *Figaro*. Bref, il n'y a pas lieu de douter que la conversation du prince Napoléon ne soit complètement apocryphe. »

« Nous n'ajouterons aucun commentaire à cette communication, qui contentera également — nous l'espérons — les amis et les ennemis du prince Jérôme-Napoléon, ceux qui croyaient en déplorant et ceux qui commentaient en se moquant. »

Nous attendions ce démenti catégorique de la part de l'*Ordre* ; mais l'*Ordre* se fait.

Le *Gaulois* est donc seul à déclarer « complètement apocryphe » la conversation du prince Jérôme.

C'est au *Figaro* maintenant de se défendre.

Le préfet des Pyrénées-Orientales a reçu télégraphiquement de nouvelles instructions particulières pour prendre, dès maintenant, les mesures nécessaires au sujet du retour des déportés qui vont arriver à Port-Vendres, et pour que ce retour ne serve pas de prétexte à des manifestations bruyantes qu'il ne doit pas tolérer.

On lit dans la Patrie :

« Nous disions hier que la *Marseillaise* faisait son tour de France; voici qui est mieux :

» La police d'Oullins a arrêté, dans la journée d'hier, une nommée Uxo, chanteuse ambulante, qui chantait devant les consommateurs atablés dans les cafés de la localité une soi-disant chanson patriotique dans laquelle il est dit : *Prenons le drapeau rouge et le bonnet phrygien. — Laissons ce sale drapeau tricolore.*

» Les agents ont constaté que cette femme n'était pas ivre.

L'Echo bibliographique annonce que M. le ministre de l'Instruction publique vient de refuser au *Livre d'or français* ou *Mission de Jeanne d'Arc*, de M. Frédéric Godefroy, publié chez Reichel, et qui a obtenu, le 7 courant, à l'Académie française, un prix Montyon, l'admission dans le catalogue des livres de prix.

Est-ce que le ministère préférerait des études sur la mission de M^{me} Roland, de la fille Olympé de Gouje, de la femme Michel, ou bien encore les œuvres de Marc de Montifauf?

Décidément l'ex-père Hyacinthe aime les voyages. Il vient d'entreprendre une campagne de prédications et de conférences républicaines religieuses en Suisse. M^{me} Loysan accompagne son mari dans ses excursions.

M. Littré est toujours très-malade.

Le disciple de Comte n'a point, dit la *Défense*, choisi pour le veiller un franc-maçon, un positiviste, ou un libre-penseur, mais tout simplement une religieuse, une Sœur de Notre-Dame-de-Bon-Secours. Et en cela il a eu parfaitement raison. Les garde-malades libre-penseurs sont bons pour les sots, dupes de l'impunité.

Encore des désordres au Palais-Royal.

On lit dans l'Estafette :

Nous n'en avons pas fini, paraît-il, avec les scènes tumultueuses du Palais-Royal. Tous les soirs les mêmes scandales se reproduisent avec une persistance qui met en émoi le commerce de ce quartier fréquenté d'ordinaire par les étrangers, qui pourraient bien, vu la multiplicité de ces scènes honteuses, abandonner définitivement, au grand dommage des négociants, leur quartier général habituel.

Même scène, en effet, même réunion et même promenade de garçons de cuisine, pâtisseries et autres, suivis d'un nombre égal de voyous, à eu lieu dimanche autour du bassin, vers huit heures et demie du soir.

Un journal républicain paraissait d'ailleurs avoir indiqué en quelque sorte ce rendez-vous aux amateurs de scandale.

A neuf heures, désordre complet; cris de : *Vive la République!* et autres scènes scandaleuses.

En même temps qu'ils braillaient sur tous les tons, les gens qui se font une joie de troubler la quiétude des négociants et des autres habitants du Palais-Royal, cherchaient activement le pompier désigné dans la lettre du chef de la fanfare la *Sirène*.

C'est sur l'air des *Lampions*, qu'interrompant leurs chants favoris, ils réclamaient le pompier dont il est question.

La pluie, heureusement, est venue mettre fin à ces scènes pénibles.

Il est vrai que la police était sur pied et prête à agir, mais pourquoi a-t-elle attendu que le désordre se produisît?

Il serait temps, cependant, d'en finir avec le mauvais vouloir de MM. les amateurs de la *Marseillaise*.

Nous lisons dans la *Gazette des Campagnes* :

« La remarquable conférence de M. de Saint-Victor, à Tarare, a vivement frappé les industriels et les agriculteurs qui l'ont entendue. Il a prouvé, par les faits et les chiffres, que l'utopie à laquelle se rattache le régime actuel qu'on voudrait maintenir, mène tout droit la France à sa ruine, attendu qu'elle est le pays qui produit aux plus hauts prix de revient. Le libre-échange ne peut donc profiter qu'aux pays qui produisent aux plus bas prix. L'An-

leterre hier, l'Amérique demain, voilà les pays qu'enrichit le libre-échange, en ruinant les autres et avant tout la France. Les importations de grains et de viandes d'Amérique ne peuvent que s'accroître et accélérer la ruine de la culture française. Il montre les mesures protectrices prises par les autres Etats, pendant qu'on nous pousse, à l'aide de phrases creuses, à jouer un rôle de dupes et de victimes.

» La conférence de M. de Saint-Victor forme une petite brochure.

LETRE DE HENRI IV A TRIBOULET.

Triboulet a reçu la lettre suivante, qu'il publie avec empressement :

« A M. Triboulet,

» En son hostel à Paris.

» Par ma barbe grise, petit Triboulet, les fols tels que toy me plaisent fort!

» Estant garçonnet, j'avoys oui parler de ton vieil ancêtre qui tant sçut esbaudir le roy François mais seurement sans le valloir, car expert tu te monstres et bien desgourdy et a fort bonne mine à pourfendre de ta marotte toute ceste fripouille de pillards et pendards, qui tost à ceste heure met à ruyne le pays.

» En nostre temps, chacun, le Dimanche, avoyt poule au pot. Quand ce maraud de Ravallac (auquel Dieu pardonne!) me bailla le coup dont je trespasay, si grande estoyt mon économie et soing des deniers publics, que mes meilleurs pourpointes se trouvoient percés aux coudes. Vostre beau M. Gambetta, c'est par le ventre que ses pourpointes crèvent!

» Mon petit Henriot (Henri V), garçon droicturier, sage et instruit, à pareilles vilénies sçaura tantost mettre ordre.

» Je prie Dieu, amy Triboulet, qu'il te soyt en ayde et suys ton bon vieux roy.

» HENRY.

» Faict au Paradys, l'an du Seigneur mil huit cent et soixante-dix-neuf.

Etranger.

L'Estafette a reçu la dépêche suivante :

« Londres, 28 août.

» Les conséquences du colloque de M. Cairoli avec le prince de Bismarck sont à présent connues : Alliance de l'Allemagne et de l'Autro-Hongrie avec l'Italie contre la Russie et la France en Europe, et contre la France et l'Angleterre en Orient.

ESPAGNE. — Le mariage du roi Alphonse n'est pas fait encore. Voici le monde maçonnique d'Espagne qui s'agite pour l'empêcher, inquiet qu'il est des sentiments fermement religieux et conservateurs de la jeune princesse autrichienne, fiancée du roi.

ITALIE. — On télégraphie de Rome à l'Estafette :

« Un fait grave et mystérieux a troublé les grandes manœuvres d'Oleggio, près Novare. Des cartouches à balles ont été tirées par le 57^e d'infanterie contre le 58^e; il y a des victimes et les coupables n'ont pu être découverts. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

Hier matin, vers 8 heures, le sieur Alexandre Massacry, de Saumur, âgé de 34 ans, s'est jeté du pont suspendu de Saint-Florent dans le Thouet. Son cadavre n'a été retiré que le soir à 8 heures.

Bagneux. — Hier également, un incendie s'est déclaré dans un hangar situé au canton de la Croix-des-Sables, commune de Bagneux, appartenant à M. Guichard, propriétaire.

Grâce au concours de la population et des travailleurs qui ont amené la pompe de la commune, les bâtiments voisins ont été préservés.

La perte, non couverte par une assurance, est de peu d'importance.

Par arrêté de M. le Préfet de Maine-et-Loire, les deux Sociétés de musique établies à Thouarcé sous les titres de *Musique municipale* et de *Lyre Thouarcéenne* sont dissoutes. Voici les considérants de cet arrêté :

Vu les rapports et propositions de M. le maire de Thouarcé;

Vu les articles 291, 292 et 294 du Code pénal; Considérant qu'il existe entre les deux Sociétés ci-dessus dénommées une rivalité et un antagonisme qui ont failli, en maintes circonstances (?), se traduire par des scènes de désordre, notamment à l'occasion des dernières processions de la Fête-Dieu;

Que cette rivalité a pour conséquence encore plus grave d'entretenir l'état de division des esprits dans la commune;

Que ni l'importance, ni les ressources musicales de Thouarcé ne justifient l'existence de deux Sociétés de musique;

Que le maintien de l'état de choses actuel menace de devenir une cause permanente de troubles et de manifestations contraires au bon ordre et à la tranquillité publics;

Arrêtons, etc.

Le *Journal de Maine-et-Loire* fait suivre cet arrêté des réflexions suivantes :

« Le proverbe dit : *Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son.*

» Or, dans l'affaire qui nous occupe, c'est précisément le cas de M. le préfet, qui n'a entendu sonner que la cloche de M. Victor Labbé, pompeux personnage jouant à Thouarcé, pour le moment, le rôle de copyphée républicain, comme un enfant joue avec des hochets.

» Malheureusement, la cloche de M. Victor Labbé sonne faux, car s'il y a eu désordre, toute la responsabilité doit en revenir à M. l'adjoint Pannetier qui, sans motif, sans raison, a mis illégalement la gendarmerie (le premier dimanche de la Fête-Dieu à Thouarcé, le deuxième dimanche à *Faveraye-Machelles*) aux trousses de braves jeunes gens s'appêtant à accompagner respectueusement le Saint-Sacrement. — Et cela à la demande des amis et des proches de M. Victor Labbé qui, prévenu de l'affaire et prévoyant un accroc à sa popularité, avait précisément choisi ce jour-là pour partir en voyage et courir ad astra.

» Laisser dans l'embarras son adjoint, vieillard de 75 ans, c'était peu généreux de la part de M. Victor Labbé; mais, *bast! mieux vaut perdre un ami qu'une écharpe aux glands d'or*, s'est dit le nouveau maire de Thouarcé, se rappelant sans doute qu'un jour Villermessant, qui mesurait tout le monde à son aune, avait donné des républicains la définition suivante :

» Les républicains! ce sont de futurs monarchistes.

» Quelle est la morale de cette affaire?

» Que M. le préfet ayant une oreille bouchée, a pris, sur les propositions de M. Victor Labbé, un arrêté ridicule. Voilà ce que les habitants de Thouarcé ne doivent pas oublier.

Le bureau météorologique du *New-York Herald* communique la dépêche suivante :

« New-York, 27 août, 7 h. matin.

» Une perturbation arrivera sur les côtes de la Grande-Bretagne et de la France, affectant celles de la Norvège, entre le 31 août et le 2 septembre. Fortes pluies. Forts vents ou bourrasques de l'est rétrogradant vers le nord-ouest, peut-être éclairés. Elle sera suivie d'une baisse de température.

THEATRE DE SAUMUR.

Nous rappelons que la représentation de M. Fusier, du Palais-Royal, aura lieu dimanche prochain.

Nous lisons dans un journal de Boulogne-sur-Mer, au sujet de cet artiste et de sa troupe :

« La soirée donnée par le désopilant chanteur comique Fusier a été de tous points charmante.

» Il est impossible, pour ceux qui ne l'ont pas entendu, de se faire une idée de la verve, de l'intelligence, de la finesse et du talent d'imitation de cet artiste, qui possède au suprême degré le mérite de ne jamais forcer la note, et de conserver un ton de bonne société dans les farces les plus excéntriques.

» M^{me} Roland est douée d'un gracieux talent de comédienne. C'est, dans l'acception du mot, une fine et spirituelle diseuse. Elle porte, de plus, à merveille le travesti, et, pour son incarnation du « dieu de la danse », mérite d'être comparée à Déjazet dans le *Vestris* de M. Garat.

» Que dire de M. Nathan qui n'aît été

vingt fois répété par des plumes plus compétentes que la nôtre?

» Nous n'apprendrons rien à nos lecteurs en leur disant que ce virtuoso est un violoncelliste de premier ordre.

» N'oublions pas non plus le digne accompagnateur M. Chassigne, qui a également fait preuve, comme soliste, d'un double irréprochable et d'une admirable maestria.

Les habitués du théâtre n'ont point oublié M. Leroy, le sympathique ténor léger qui a chanté l'hiver dernier à Saumur et à Angers. M. Leroy a pris dernièrement la direction du théâtre du Château-d'Eau, à Paris, où il a conservé l'emploi de premier ténor. Après l'avoir entendu dans *Martha*, voici ce que dit de cet artiste M. H. de Valgorge, de l'Assemblée nationale :

« M. Leroy, avec ses très-grandes qualités et ses très-réels défauts, a remporté un très-grand succès dans le rôle de Lionel, véritablement écrit pour sa voix. Nous l'avons dit dès le premier jour, cette voix blanche, dont les sonorités, trop ouvertes, affectent parfois peu agréablement l'oreille dans les sons de force, possède des sonorités *reposantes* et exquises dans la demi-teinte.

» Impossible de chanter avec des intonations plus caressantes, de *phraser* avec une délicatesse plus grande cette jolie romance du ténor qui fut, dans *Martha*, le vrai succès de Capoul, et que le nouveau Lionel dit avec une *maestria* bien proche de la perfection. On lui a fait bisser d'enthousiasme, et c'était justice.

POITIERS.

On lit dans le *Journal de la Vienne* :

Nous recevons d'un groupe de jeunes gens, aspirants à l'Ecole de Saint-Cyr, une lettre par laquelle ils déclarent, contrairement à ce que nous avons annoncé hier, n'avoir, dans la soirée de mardi, ni chanté aucune chanson patriotique, ni poussé aucun cri séditieux.

Nous sommes enchantés d'avoir à insérer cette déclaration qui nous cause une vive satisfaction. Il nous était douloureux de penser que des jeunes gens, qui sont peut-être appelés à prendre place un jour dans la liste brillante de nos illustrations militaires, avaient pu commettre les délits qu'on leur reprochait.

Tant mieux donc mille fois si nous avons été mal informés.

Voici la lettre à laquelle nous faisons allusion plus haut :

« Monsieur le gérant du *Journal de la Vienne*,

« Nous avons lu dans votre numéro de ce jour (27 août 1879) : « Hier au soir, depuis huit heures jusqu'à dix heures environ, les rues de Poitiers ont été parcourues par une bande de jeunes gens qui, au nombre d'une quarantaine, causaient une assez vive émotion en faisant entendre, au milieu de chants plus ou moins patriotiques, des cris de : « Vive la Commune! » et « A bas la calotte! » Ces jeunes gens sont, dit-on, étrangers pour la plupart à notre ville, et sont venus à Poitiers pour passer l'examen oral de l'admission à l'Ecole de Saint-Cyr... »

« Les soussignés, tous candidats aux examens oraux pour l'admission à l'Ecole militaire de Saint-Cyr, affirment qu'ils n'ont, ni isolément, ni par groupes, chanté des chants patriotiques ou proféré des cris séditieux, comme par exemple : « Vive la Commune! » ou « A bas la calotte! »

« Le *Journal de la Vienne* a donc reçu des renseignements inexacts.

« Nous vous prions et vous requérons, au besoin, d'insérer la présente rectification à la même place et dans les mêmes caractères que l'article en question. »

(Suivent les signatures des élèves candidats.)

L'AFFAIRE DES MÉDAILLES CREUSES DE POITIERS.

M. le procureur de la République a donné mardi ses conclusions dans l'affaire dite des *médailles creuses*.

Après un exposé succinct des faits de la cause, le ministère public a conclu à ce qu'une enquête fût ordonnée sur lesdits faits, tout en exprimant le vœu qu'une transaction intervint auparavant entre les parties.

Le tribunal a renvoyé au lendemain le prononcé de son jugement.

Jugement. — Par son jugement, le tribunal a déclaré mercredi que les faits articulés

par les défenseurs n'étant ni pertinents ni admissibles, il n'y avait pas lieu d'ordonner une enquête.

Qu'il n'avait pas à rechercher si M. Mé-tayer avait exécuté dans les conditions voulues la commande qui lui avait été faite, le tribunal de commerce, déjà saisi de la question, étant seul compétent pour la résoudre.

Statuant seulement sur le préjudice causé à M. Mé-tayer par la publication de lettres et écrits qui étaient de nature à porter atteinte à sa considération et à sa réputation comme commerçant.

Le tribunal a condamné MM. Doucet et Lallemand à payer à celui-ci conjointement, à titre de dommages-intérêts, la somme de 1,000 fr., et ordonné que le jugement serait, aux frais des condamnés, inséré dans les quatre journaux qui se publient à Poitiers.

ARRESTATION DE MIGNON.

L'Avenir assure que M. le procureur général a reçu, avant-hier soir, par voie télégraphique, la nouvelle de l'arrestation de Jules Mignon, l'évadé de Poitiers. Mignon a été arrêté avant-hier à Bourg (Ain). Il avait donc traversé la France entière de l'Ouest à l'Est.

PROPHÉTIES DE NICK.

Voici, d'après Nick, les probabilités du temps pour le mois de septembre :

Apparition probable de bourrasques ou de mouvements orageux (signalés plus tard par le *New-York Herald*), le plus souvent sur la mer du Nord ou sur la Méditerranée, au début des périodes critiques, mises ci-après entre deux tirés et marquées d'un ou plusieurs points d'interrogation, suivant l'importance probable des perturbations, avec dépression barométrique, grains, ondées, orages ou coups de vent, qui se feront sentir plus ou moins sur la France et sur les pays voisins aux époques suivantes, savoir :

1° Vers le — « 1^{er} (?) » — nœud ou équinoxe ascendant (passage de la lune à l'équateur).

2° Vers le — « 7 (?) » — lunette boréale (changement de déclinaison de notre satellite).

3° Vers le — « 15 (?) 18 » — nœud ou équinoxe descendant, périgée (distance minimum de la lune).

4° Vers le — « 21 (?) 23 » — lunette australe.

5° Vers le — « 28 (?) 30 » — nœud ou équinoxe ascendant.

Cela à un ou deux jours près, selon la position géographique des localités, tantôt sur une latitude, tantôt sur une autre, mais principalement sur les zones du nord et du centre. Eclaircies entre et durant les périodes critiques, notamment sur le sud-ouest et sur le midi, avec radiation solaire encore vive, particulièrement dans le voisinage des nœuds et du périgée (1^{er} et 3^o d'années principalement), avec orages épars violents et grêle probable aux époques indiquées ci-dessus. Gros temps à craindre. Crues locales. Déficit d'humidité là où les orages ne sévissent pas. Variations brusques de température. Nuits fraîches. En résumé, mêmes conditions astronomiques qu'en août, même physionomie du temps à peu près.

LA TEMPÉRATURE DU MOIS DE JUILLET.

Dans sa chronique scientifique du *Constitutionnel*, le docteur Hector George analyse une note de M. Renou, météorologiste expérimenté, et qui constate que le mois de juillet 1879 est un des plus froids qu'on ait jamais observés à Paris :

« C'est ainsi qu'au parc de Saint-Maur, où les observations sont faites d'heure en heure, sauf à deux ou trois heures du matin, on a trouvé pour moyenne des vingt-quatre heures 15,59. Le maximum de 28 a eu lieu le 30. L'humidité a été très-considérable (84° à l'hygromètre); la nébulosité a été également très-grande (72). Enfin, il y a eu sept jours d'orage et vingt un jours de pluie.

« On trouve peu d'années où l'été ait été aussi froid : voici les principales :

« Le mois de juillet 1758 a été remarquablement froid et pluvieux à Paris. Il a plu tous les jours, sauf le 29.

« En 1795, Cotte, à Montmorency, a trouvé 15 degrés 2, pour moyenne de juillet.

« En 1816, on a trouvé à l'Observatoire

de Paris une moyenne de 15 degrés 56. Le maximum, 28 degrés, a eu lieu le 20. La Seine, très-haute pour l'époque de l'année, a eu un minimum de 4 m. 60 les 6 et 7, et un maximum de 3 m. 59 les 16 et 20.

« Tous ces mois de juillet correspondent à une température de 15 à 15 degrés 5, qui paraît être la limite inférieure de la température moyenne de juillet. Les maxima eux-mêmes ont une limite fixe et voisine de 28 degrés; seul le mois de juillet 1795 n'a eu à Montmorency qu'un maximum de 25 degrés 6. Ces différents mois de juillet froids ont une extrême analogie, et le régime des vents est le même.

« Cette basse température est amenée par des vents très-dominants du sud à l'ouest, et non de l'ouest et du nord-ouest, comme on l'a dit souvent, parce qu'en effet, dans les étés ordinaires, ce sont les vents d'ouest à nord-ouest et nord-nord-ouest qui amènent les plus basses températures. Elles sont d'ailleurs en rapport avec une température très-haute dans l'est de l'Europe. Il suffit, pour que cet effet se produise, que le courant africain, au lieu de se déverser sur l'ouest de l'Europe, soit un peu dévié et se dirige plus à l'est. Nous assistons alors à un effet passager, mais analogue à ce qui se passe continuellement au Sénégal, où le bord de la mer est d'autant plus frais qu'il fait plus chaud dans le haut du fleuve. Mais la cause première de ces refroidissements doit être cosmique. Ils se présentent tous au commencement et à la fin de la période de quarante et un ans, qui ramène les hivers rigoureux.

« M. Renou rappelle qu'il avait annoncé un hiver rigoureux pour cette année, et que, sans être un hiver rigoureux, l'hiver de 1879 a nettement indiqué un retour de froid pré-dit. Il rend probable un autre hiver rigoureux en 1882, et un été chaud en 1883. Cette perspective d'un été chaud dans quatre années d'ici est d'autant plus agréable que, d'après M. Renou, nous aurons probablement d'ici là une série de mauvais étés.

Variétés.

MORT D'UN ENFANT DE L'ÉCOLE sans Dieu.

La chambre est spacieuse; elle est meublée avec luxe. De moelleux tapis étouffent le bruit des pas; d'épais rideaux harmonieusement drapés, tamisent doucement la lumière qui éclaire, au fond de la chambre, sur une étroite couchette, un enfant malade.

Le pauvre petit semble bien malade; il respire difficilement.

Cet enfant a dix ans; il a été élevé rigoureusement selon les préceptes de la loi nouvelle, c'est-à-dire laïque.

Son père prétend ne croire à rien. Il a fait des discours politiques, par lesquels il pense humblement avoir porté de bons coups à l'Église.

Sa mère, entraînée dans ce qu'on appelle le tourbillon du monde, ne croit plus à grand chose, quoiqu'elle ait été élevée sur les genoux d'une mère chrétienne.

Le petit, qui est enfant unique, n'a jamais entendu parler de Dieu, si ce n'est par son père, lorsqu'il blasphème; car, aujourd'hui, il y a des gens comme il faut qui se permettent cette infamie. De sa charmante voix d'enfant il chantait encore l'autre jour à l'inauguration de la statue d'un franc-maçon :

Plus de dogmes, aveugles liens!

et d'autres horreurs arrangées poétiquement avec rimes au bout.

Il a des notions sur les animaux, les plantes, les minéraux, et faisait des progrès étonnants dans une école très-neutre. Quant à la morale, celle dont on lui avait parlé était si vague, qu'il n'a jamais pu la retenir. Il a mieux retenu celle qu'il a vue en action au théâtre, quand son père le menait voir la *Timbale d'argent* et d'autres ordures qui font rougir les fauteuils et les bancs, mais non les hommes qui sont assis dessus.

Et maintenant ce pauvre enfant est bien malade. Le médecin a dit à son père que demain il sera dans le néant.

Le père et la mère sont debout devant le lit et pleurent désespérés. Et la mère, voyant l'état de son fils empirer et la fièvre lui colorer vivement les joues, sent tout à coup se ranimer en elle sa foi ancienne et le souvenir de sa mère, et elle dit à son mari, à voix basse et en rougissant : « Si nous appelions un prêtre ? » Mais lui, haussant les épaules, se dispose à quitter la chambre.

Alors, par une grâce subite de Dieu, qui n'abandonne jamais les malheureux, la pauvre mère, qui

voit toute l'énormité du crime qu'elle a commis en faisant élever son fils laïquement, se dresse devant son mari, le saisit par le bras et lui dit : « Damnez-vous si vous le voulez, mais je veux sauver mon fils; je ne veux pas qu'il meure sans prêtre ! » Et le père, voyant qu'il n'y a rien à faire, et sentant au fond du cœur qu'elle a raison, répond simplement : « Mais songez donc à nos amis : nous serons d'un ridicule !... »

Ce motif résume tout l'esprit de notre siècle.

Cependant la mère vient de quitter le lit du pauvre petit moribond pour envoyer chercher un prêtre; et le père, après s'être assuré qu'il est bien seul, s'approche doucement du lit de son fils, et, après avoir hésité plusieurs fois, car il commence à sentir aussi un secret remords, il lui dit : « N'as-tu pas peur, mon cher petit ?... Il y a peut-être quelque chose après cette vie... Si tu priais Dieu ? » Et l'enfant reste un moment silencieux, et ses yeux ouverts sont d'un calme et d'une fixité effrayantes; puis il dit faiblement : « Qu'est-ce donc que c'est que prier ?... Vous ne m'avez jamais appris... Vous m'avez toujours dit que je ne devais pas faire des momeries dans les églises. — Est-ce que je dois en faire maintenant ? » Et le petit malheureux se met à singer, malgré son épuisement, une attitude pieuse.

Et le père sent davantage la grandeur de son crime, et il se met à souhaiter intérieurement l'arrivée du prêtre qu'il compte toutefois, devant ses amis, imputer à sa femme.

Au bout de quelque temps, la porte s'ouvre, le prêtre entre, introduit par la mère, pleine d'anxiété, qui lui dit tout bas : « Vite ! vite ! »

Le bon prêtre approche; mais aussitôt que l'enfant l'a vu, il dit tout effrayé : « Voilà le corbeau qui vient me manger !... » Et, plongeant sa tête blonde sous les draps, il expire, étouffé par un crachement de sang.

Pauvre petite victime de l'éducation sans Dieu !
Avis aux parents qui applaudissent à l'ÉCOLE LAÏQUE.
S. DE T.

Faits divers.

Un accident épouvantable s'est produit vendredi, vers cinq heures, dans la gare de Maubeuge.

L'homme d'équipe Gardinal traversait la voie sur le plancher destiné à faciliter le passage des voyageurs. Il était chargé d'un paquet assez lourd. Un des pieds de Gardinal se prit entre deux planches, au moment où arrivait un train de marchandises. En vain il essaya de se dégager, tous ses efforts étaient inutiles, et la locomotive continuait à avancer sur lui. Le mécanicien qui conduisait le train s'aperçut bien de l'impossibilité de fuir dans laquelle Gardinal se trouvait; aussi il renversa la vapeur, mais le train ne fit que ralentir un peu sa marche. Il arriva sur ce malheureux retenu par les pieds, et qui, chose effroyable, eut le temps de voir qu'il allait être broyé. En effet, il fut renversé, et son corps, quand le train eut passé, n'offrait plus que des débris informes.

Gardinal était âgé de 50 ans; il laisse une veuve, un fils de 22 ans et deux filles, l'une de 18 et l'autre de 15. Il était employé dans la gare de Maubeuge depuis vingt-deux ans.

Une course de taureaux avait lieu dimanche à Villeneuve-de-Marsau (Landes).

L'écarteur Capot, poursuivi par un des plus terribles de la troupe, ne perdit pas son sang-froid et, après avoir échappé plusieurs fois à l'animal, finit par faire le mort.

Le taureau, quand il l'eut flairé, le saisit par une cuisse d'abord, puis par les flancs, et, le secouant rudement, le souleva au-dessus du sol avec une rage effrayante.

Alors le public assista à une scène touchante. La femme de ce malheureux, ne consultant aucun danger, sauta des amphithéâtres dans l'arène, pour venir au secours de son mari; celui-ci se releva sain et sauf, grâce aux secours prêtés par tous les écarteurs, qui entourèrent l'animal et l'effrayèrent par leurs cris et les longues « aiguillades des picadores. »

Empoisonnement. — Sept victimes. — Sept personnes composant la famille du nommé Monetti, Français établi à Saint-Martin (Canada), viennent d'être empoisonnées par du vert-de-gris destiné à combattre le doryphora. Il paraît qu'en sortant du four un énorme pain on l'a placé par mégarde sur

un paquet de vert-de-gris dont une partie a été absorbée par la pâte fumante. Le pain refroidi a été mangé au repas du soir, et toute la famille a succombé en quelques heures.

Guérison d'une muette. — Un journal hongrois, le *Magyar Lapok*, raconte ce fait bizarre :

« Il y a plusieurs années, un accident à sensation se produisit à Pesth. Une enfant, nommée Emilie Echin, avait bu par erreur de l'eau forte. Elle fut en danger de mort, mais on parvint à la sauver. A la suite de cette fâcheuse méprise, elle resta absolument muette pendant sept ans.

« Après ce laps de temps, un médecin réussit par des soins dévoués à rendre la parole à la jeune fille. Aujourd'hui, l'ex-muette obtient les plus grands succès au *Wolkstheater*, où elle chante sous le nom d'Emilia Sziklai. »

Voici, d'après le *Rappel*, quelle est l'étymologie du mot *baccalauréat* :

Introduit, d'après Littré, au seizième siècle, il a été forgé du latin *bacca lauri* (baie de laurier), pour désigner la qualité de bachelier. Or, le nom de *bachelier* n'a aucun rapport ni avec *bacca* ni avec *laureus*. Emprunté à la basse latinité, il vient de *bacalaris*, mot dont l'origine, en dépit des sueurs des étymologistes, reste absolument obscure. Le *bacalaris* était un possesseur de biens de campagne, tenant le milieu entre le seigneur et le manant.

Ce terme, passant en France avec la féodalité, est devenu *baceler* au onzième siècle, *bachelier* au treizième, enfin *bachelier* au quatorzième, avec une acception différente de celle qu'il a aujourd'hui. Il s'appliquait aux jeunes gentilshommes qui aspiraient à devenir chevaliers. C'est dans ce sens que Victor Hugo, toujours admirable pour la couleur locale, comme pour tout, l'a employé dans une célèbre ballade :

Pour un mot d'une belle bouche,
Pour un signe de deux beaux yeux...
On sait qu'il n'est rien que ne fassent
Les seigneurs et les bacheliers.

Voici le sommaire du dernier numéro de *l'Univers illustré* :

TEXTES : Courrier de Paris, par Jérôme. — Bulletin, par X. Dachères. — Les conspirations en Russie. — Revue scientifique, par le docteur E. Decaisne. — S. M. la reine d'Angleterre en voyage, par R. Bryon. — Sur la plage de Schéveningue, par H. Vernoy. — Courrier du palais, par Maître Guérin. — Le théâtre antique de Taormina, par R. B. — *Les Martyrs de l'Honneur*, par Henri Consience (suite). — Bulletin financier. — Échecs.

GRAVURES : Saint-Petersbourg : arrestation d'un conspirateur nihiliste. — La guerre dans le Zouland : un drame aux avant-postes. Soumission d'un frère du roi Cettivayo, à Utrecht. — S. M. la reine d'Angleterre en voyage : le train royal traversant le pont du Tay, à Dundee. — Salon de 1879 : *Abandonnés!* tableau de M. L. Bruck-Lajos. — *Sur la plage de Schéveningue*, d'après le tableau de M. P. Blommers. — Modes nouvelles de Paris : août. — Sicile : Ruines d'un théâtre grec, à Taormina. — Rébus.

Abonnements (Paris et départements), 4 an, 22 fr.; 6 mois, 11 fr. 50; 3 mois, 6 fr. — Bureaux : rue Auber, 3, place de l'Opéra.

Théâtre de Saumur.

Dimanche 31 août 1879.

Seule représentation donnée par M. FUSIER, du théâtre du Palais-Royal, avec le concours de MM. Ernest NATHAN, violoncelliste, CHASSAIGNE, de la maison Pleyel, GUYOT, pianiste-accompagnateur, et M^{lle} LOUISE ROLAND, des Variétés.

Programme.

1. *Martha*, duo pour piano et violoncelle, MM. Nathan et Chassaigne.
2. *Le Carnet d'une Touriste*, scène, M^{lle} Roland.
3. *Un Train de plaisir à la Mer*, grande scène comique, M. Fusier.
4. *Faust*, variation brillante, M. Nathan.
5. UN MARI SOUS UN GOBELET, saynète fantastique, M. Nathan et M^{lle} L. Roland.
6. *Le Dernier des Vestris*, chant et danse, M^{lle} Roland.
7. *Caprice Hongrois*, M. Nathan.
8. *J'écoul par-ci, j'imite par-là*, scène d'imitation. — M. Fusier imitera le violoncelle de M. Nathan et reproduira le *Caprice Hongrois*.
9. A. *Impromptu*. B. *Valse des Blondes*, M. Chassaigne.
10. PASQUINETTE, saynète inédite, M. Fusier et M^{lle} Roland.

Bureaux à 8 h.; rideau à 8 h. 1/2.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'ayance, chez le Concierge du Théâtre.

**VUE GÉNÉRALE
DE LA VILLE D'ANGERS**

Par M. MOLLAY.

Ce magnifique plan lithographique est mis en vente au prix de 4 fr., à Saumur, chez tous les libraires.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS
rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdisse-

ments, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant ou après certains plats compromettants : oignon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelluart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des

maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a sauvé complètement. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PUYCLET, instituteur à Chey-soux (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BRÉSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicer, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^e (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (272)

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT
Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. 25 matin.	10 h. 30 matin.	8 h. 10 —	10 h. 54 matin.	10 h. 54 matin.	9 h. 15 soir.
8 h. 10 —	11 h. 35 —	11 h. 35 —	11 h. 35 —	11 h. 35 —	11 h. 35 —
1 h. 25 soir.	4 h. 50 soir.	4 h. 50 soir.	4 h. 50 soir.	4 h. 50 soir.	4 h. 50 soir.
4 h. 55 —	7 h. 40 —	7 h. 40 —	7 h. 40 —	7 h. 40 —	7 h. 40 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 15 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 28 AOUT 1879.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	83 15	17	Crédit Foncier colonial	700			Canal de Suez	722 50	9 50		
3 % amortissable	85 15	15	Crédit Foncier, act. 500 f.	875			Crédit Mobilier esp.	1185			
4 1/2 %	115 75		Obligations foncières 1877	387		50	Société autrichienne	592 50	11 25		
5 %	116 90	10	Soc. gén. de Crédit industriel et commercial	700			OBLIGATIONS.				
Obligations du Trésor	515		Crédit Mobilier	666 25	11 25		Orléans	365 50			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	284		Crédit Foncier d'Autriche	690			Paris-Lyon-Méditerranée	384			
Ville de Paris, oblig. 1865-1860	510		Est	732 50	2 50	50	Est	383			
1865, 4 %	533	1	Paris-Lyon-Méditerranée	1165	2 50	50	Nord	388 50			
1869, 3 %	409	1	Midi	862 50			Nord	383			
1871, 3 %	405		Nord	1475		50	Ouest	383 25			
1875, 4 %	528	1	Orléans	1180			Midi	385			
1876, 4 %	527 50		Ouest	780		50	Paris (Grande Ceinture)	386 50			
Banque de France	3150	15	Compagnie parisienne du Gaz	1395	2 50		Paris-Bourbonnais	375			
Comptoir d'escompte	860	50	C. gén. Transatlantique	565			Canal de Suez	575			
Crédit agricole											

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
GARE DE SAUMUR

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS		ARRIVÉES A ANGERS	
3 heures 38 minutes du matin, express-poste.	8 h. 45 —	10 h. 30 matin.	10 h. 54 matin.
6 — 45 —	11 h. 35 —	11 h. 35 —	11 h. 35 —
8 — 56 —	12 h. 22 —	12 h. 22 —	12 h. 22 —
1 — 23 —	1 h. 10 —	1 h. 10 —	1 h. 10 —
3 — 35 —	2 h. 58 —	2 h. 58 —	2 h. 58 —
7 — 15 —	4 h. 43 —	4 h. 43 —	4 h. 43 —
10 — 37 —	6 h. 28 —	6 h. 28 —	6 h. 28 —

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etudes de M^e SANZAY, notaire à Brézé, et de M^e HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION, —
Qui aura lieu le dimanche 4 septembre 1879, à une heure de l'après-midi;

En la Mairie de la commune d'Épiéds,

LES IMMEUBLES

Ci-après désignés,
Appartenant aux époux GAUTIER-MARCHET:

1° Le moulin et la chute d'eau de Deniau, situés sur le canal de la Dive, commune d'Épiéds, à treize kilomètres de Saumur et à six kilomètres de chacune des gares de Brézé-Saint-Cyr-en-Bourg et de la Motte-Bourbon (réseau de l'État).

Le moulin est monté de deux paires de meules à l'anglaise avec bluteries; la hauteur de la chute est de trois mètres, et sa force motrice de cinquante chevaux.

Les fondations du moulin sont en pierre dure et en chaux hydraulique, et peuvent servir de base à une usine importante.

2° La pièce de terre de la Scierie, attenant au moulin, et d'une contenance de 4 hectares 12 ares 50 centiares.

Et 3° deux morceaux de terre, situés à Villevert, dite commune d'Épiéds, d'une contenance totale de 1 hectare 22 ares.

On pourra traiter avant l'adjudication.

Les plus grandes facilités seront accordées pour les paiements.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter avant l'adjudication, soit auxdits M^es SANZAY et HACAULT, notaires, soit au sieur GAUTIER, propriétaire des biens. (448)

Etude de M^e ROULLEAU, notaire à Fontevault.

A VENDRE

PROPRIÉTÉ
De produit et d'agrément.

Maison de campagne, vue magnifique, vigne, terre, prés, bois, contenant 19 hectares.

S'adresser audit M^e ROULLEAU.

JARDINS

A VENDRE
Situés près la gare du chemin de fer de Poitiers.

S'adresser à M. PAILLON, rue du Presbytère. (383)

Etude de M^e GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay.

VENTE MOBILIÈRE

Le dimanche 31 août 1879, à midi, à l'hospice de Montreuil-Bellay,
ON VENDRA : Un piano, plus de 100 volumes et cahiers de musique à l'usage des aveugles, un accordéon et des effets de garde-robe.

Au comptant, plus 5 p. 0/0.

A LOUER

Pour le 1^{er} novembre 1880,
LA FERME
Dite du **CARREFOUR-ROSIÈRE**

Sise commune de Neuillé (Maine-et-Loire).

S'adresser, pour les renseignements, à M^e DENIBEAU, notaire à Allonnes (Maine-et-Loire), et, pour visiter, aux Rigaudières, commune d'Allonnes. (346)

A LOUER

GRANDS ET VASTES MAGASINS
BELLE CAVE

Pouvant servir de magasin.
Place du Roi-René.

S'adresser à M. PICHAT. (54)

A LOUER

PRÉSENTMENT,
APPARTEMENT COMPLET
Au premier étage,
AVEC CAVE ET GRENIER

Rue d'Orléans, 73.
S'adresser dans ladite maison.

A LOUER

PRÉSENTMENT,
UNE TRÈS-BELLE MAISON

Située à Saumur, rue de Bordeaux, n° 4,
Précédemment occupée par M^e Le Ray, avoué.

S'adresser, pour la visiter, soit à M^e LE RAY, rue du Marché-Noir, 12, soit à M. REDOUTIER, propriétaire, rue de Bordeaux. (117)

A LOUER

PRÉSENTMENT,
Ou pour la Saint-Jean prochaine,
PORTION DE MAISON

S'adresser à Saint-Joseph, rue Haute-Saint-Pierre.

A LOUER

GRANDE ET BELLE CAVE

Hors d'inondation,
Rue de l'Hotel-Dieu, n° 4.

S'adresser à M. E. PLESSIS, même maison.

A VENDRE

BELLE ET BONNE CHIENNE de chasse, dressée.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UNE CHIENNE ÉPAGNEULE
Bien dressée.

S'adresser au bureau du journal.

MACHINE A BATTRE

A MANÈGE.

M. BORET, AUGUSTE, ancien mécanicien des chemins de fer de l'État, a l'honneur de prévenir les cultivateurs qu'il vient d'acquiescer une machine à battre, perfectionnée, ne coupant pas la paille, avec secouepaille, et qu'il se met à la disposition de tous ceux qui voudront bien s'adresser à lui pour leur battage.

Prix très-modérés.
Adresser les demandes à M. BORET, à Souzay. (402)

ON DEMANDE UN HOMME, assez jeune, connaissant bien la comptabilité.

Inutile de se présenter sans de bons certificats.
S'adresser au bureau du journal.

UNE COMPAGNIE D'ASSURANCES demande un agent général pour l'arrondissement de Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

NOUVEAUTES

M. GABORIT demande un apprenti.

MM. CHANLOUINEAU et MAURICE demandent un apprenti.

VICHY

Plus de Maavaises Digestions
Avec la délicieuse Liqueur de Table, Pastilles et Sucre d'Orge aux sels de Vichy, préparés par les Pères Célestins, de Vichy.

Chez M. DEMONT (maison Lasalle), pâtissier, seul dépositaire pour l'arrondissement de Saumur.
Fine Champagne anti-diabétique et préservative. (36)

L'ASSURANCE FRANÇAISE

Compagnie anonyme à Primes fixes
CONTRE LES

ACCIDENTS CORPORELS ET MATÉRIELS

Capital : UN MILLION.

Directeur général : M. C. FONTENILLES.
SIÈGE SOCIAL : 12, rue de Châteaudun, PARIS.

Directeur particulier pour la région : M. LE GRIP, avenue du Champ-de-Foire, 4, SAUMUR;
Agent : M. RAIMBAULT, rue Beaurepaire.

ON DEMANDE DES AGENTS dans les chefs-lieux de cantons et communes importantes. (313)

Librairie Aug. BOYER et C^e, rue Saint-André-des-Arts, 49, Paris.
Envoi FRANCO au reçu d'un mandat-poste ou de timbres.

P. LAROUSSE

PETIT DICTIONNAIRE COMPLET

DE LA
LANGUE FRANÇAISE

COMPRENANT :
1° Une nomenclature très-complète de la langue; avec la nouvelle Orthographe de l'Académie, les étymologies et les diverses acceptions des mots appuyées d'exemples;
2° Des développements encyclopédiques relatifs aux mots les plus importants des Sciences, des Lettres et des Arts;
3° Un dictionnaire des locutions grecques, latines et étrangères;
4° Un dictionnaire historique, géographique, artistique et littéraire.

QUATRE DICTIONNAIRES EN UN SEUL
Nouvelle édition illustrée de 1,500 gravures.

Un fort volume in-18 à 2 colonnes, cartonné, 3 francs; relié à l'anglaise, 4 francs; relié demi-chagrin, 4 francs 50 cent.

En vente chez tous les libraires :
LES CHRONIQUES SAUMUROISES
Par M. PAUL RATOUIS. — 1 volume in-12.

ÉTUDES HISTORIQUES SUR L'HOTEL-DIEU
ET LES
ÉTABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR
Par le même auteur.

LES ORIGINES DE L'ACADÉMIE D'EQUITATION CIVILE
ET
DE L'ÉCOLE D'EQUITATION MILITAIRE
DE LA VILLE DE SAUMUR (1893 à 1830)
Par le même.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.